

Devoirs faits



Le dispositif "Devoirs faits"

Le dispositif "Devoirs faits", mis en place en novembre 2017 dans les collèges, est un temps proposé à tous les élèves volontaires pour un accompagnement après la classe, sous la forme d'études dirigées. Ce temps a pour objectif de les aider dans leur travail personnel autour des devoirs et de favoriser la réussite de leur scolarité. C'est aussi l'occasion, pour les enseignants, de réfléchir sur le travail personnel donné aux élèves, afin de ne pas accentuer les inégalités.

Mettre en œuvre le programme Devoirs faits dans les collèges

[le vademecum à destination des principaux de collège](#)

Devoirs faits : Jules, l'avatar pour les collégiens



Un dispositif numérique pour l'aide aux devoirs développé par le CNED.

Dans le cadre du dispositif « Devoirs faits », le CNED a développé un agent conversationnel, Jules, qui constitue un outil complémentaire au sein des établissements.

En mêlant l'intelligence artificielle et une base de connaissances évolutive, Jules répond aux questions des élèves, de la 6e à la 3e, et les aide dans leurs devoirs, en français et en mathématiques pour le moment. Cet outil innovant et ludique propose des réponses immédiates et adaptées au niveau de l'élève, des liens pour rebondir vers des contenus connexes, et des apports en méthodologie.

La plateforme est accessible à tous les collégiens et enseignants, via le site dédié ou l'application mobile. L'[inscription](#) est libre et gratuite.

M.A.J. le 25/11/2019

Dans cette rubrique

- [Parcours éducatifs](#)
- [Devoirs faits](#)

Pour plus d'information

education.gouv.fr

[Devoirs faits](#)

éduscol

[Devoirs faits](#)